



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME " ITEKA "

*BULLETIN HEBDOMADAIRE*

*"Iteka n'Ijambo"*

*Uwo uri wese ubahirizwa*

**BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 279 DU 16 AU 22 AOUT 2021**

## **0. INTRODUCTION**

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations et des violations des droits civils et politiques ont été enregistrées comme suit : au moins 2 personnes tuées dont 1 retrouvée cadavre, 3 victimes de VSBG et 1 arrêtée arbitrairement.

Parmi les victimes figurent 1 femme tuée.

Des policiers, des Imbonerakure et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés

auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes au droit à la vie, au droit à l'intégrité physique et au droit à la liberté.

Ce bulletin revient aussi sur des cas de gestion de la pandémie du COVID-19 et des faits sécuritaires ayant emporté des vies humaines.

## **LES GRANDS TITRES**

**I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

**II. DES FAITS SECURITAIRES**

**III. DE LA GESTION DE LA COVID-19**

## CONTENU

<b>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES.....</b>	<b>3</b>
<b>I.1.DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE.....</b>	<b>3</b>
<b>I.1.1.DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE .....</b>	<b>3</b>
<b>I.2.DU DROIT A LA LIBERTE.....</b>	<b>3</b>
<b>I.2.1.DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT.....</b>	<b>3</b>
<b>II. DES FAITS SECURITAIRES.....</b>	<b>3</b>
<b>II.1.DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES .....</b>	<b>3</b>
<b>II.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE .....</b>	<b>4</b>
<b>II.3.AUTRES FAITS SECURITAIRES .....</b>	<b>4</b>
<b>III. DE LA GESTION DU COVID-19.....</b>	<b>5</b>
<b>IV.CONCLUSION .....</b>	<b>6</b>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>CDS</b>	<i>: Centre de Santé</i>
<b>CNDD-FDD</b>	<i>: Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie</i>
<b>ECOFO</b>	<i>: Ecole Fondamentale</i>
<b>OPJ</b>	<i>: Officier de Police Judiciaire</i>
<b>PJ</b>	<i>: Police Judiciaire</i>
<b>SETEMU</b>	<i>: Services Techniques Municipaux</i>
<b>VSBG</b>	<i>: Violences Sexuelles et Basées sur le Genre</i>

## **I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS CIVILS ET POLITIQUES**

### **I.1. DU DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE**

#### **I.1.1. DES VIOLENCES SEXUELLES ET BASEES SUR LE GENRE**

##### ***Une fille violée en commune et province Muyinga***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2021 indique que dans l'après-midi du 26 juillet 2021, sur la colline Gatovu, commune et province Muyinga, J.N., âgée de 13 ans, orpheline de père, a été violée par son oncle paternel Radjabu Nzoyisaba, âgé de 35 ans. Selon des sources sur place, Radjabu donnait souvent 1000 fbu à cette fillette quand il la rencontrait et ce jour-là, il l'a appelée chez lui pour lui donner 1000 fbu comme d'habitude et il l'a violée. Selon les mêmes sources, sa mère l'a remarqué quand elle est rentrée en saignant et elle a porté plainte chez l'OPJ. Le présumé auteur a été arrêté le lendemain et conduit au cachot de la PJ Muyinga où il a avoué les faits en expliquant que des sorciers le lui avaient recommandé afin de devenir riche.

##### ***Une femme battue en commune et province Ngozi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 14 août 2021, vers 19 heures, au quartier Kinyami, commune et province Ngozi, Aline Mpundu, a été battue à coups de bâtons et de pieds par son mari Nkurunziza, Imbonerakure, enseignant à l'ECOFO Kavumu de la même commune. Selon des sources sur place, la victime a été blessée au niveau du visage, du dos et des bras et était accusée d'infidélité. Selon les mêmes sources, cette victime a été évacuée par ses voisins vers l'hôpital de Ngozi pour des soins

médicaux tandis que le présumé auteur est resté libre.

##### ***Une fille violée en commune Kinyinya, province Ruyigi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 18 août 2021 indique qu'en date du 25 juin 2021, vers 15 heures, F.N., élève de la pédagogie 4 au Lycée communal de Kinyinya, a été violée par Prosper Manirakiza, enseignant à ce Lycée. Selon des sources sur place, l'enseignant a demandé à cette élève de lui amener de l'eau chez lui et l'a violée. La victime a porté plainte chez le Directeur de cet établissement et celui-ci a référé le cas à l'OP de Kinyinya. Selon les mêmes sources, Prosper Manirakiza a été arrêté en date du 17 juillet 2021 et détenu au cachot du commissariat communal de police de Kinyinya avant d'être transféré à la prison centrale de Ruyigi, en date du 17 août 2021.

##### ***Une fille violée en commune et province Muyinga***

##### ***Une femme battue en commune et province Ngozi***

##### ***Une fille violée en commune Kinyinya, province Ruyigi***

### **I.2. DU DROIT A LA LIBERTE**

#### **I.2.1. DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT**

##### ***Une personne arrêtée en commune Mukaza, Bujumbura mairie***

En date du 16 août 2021, vers 13 heures, sur l'avenue de l'imprimerie communément appelée "avenue de la mort", tout près de la SETEMU, quartier Jabe II, zone Bwiza, commune Mukaza, Bujumbura mairie, Ingénieur Eric Nitegeka, originaire de la colline

Burarana, commune et province Bururi, a été arrêté par deux hommes en tenue policière à bord d'une voiture de marque Carina TI, immatriculée IA 4345. Selon des sources sur place, il a été conduit au cachot de la PJ de Jabe. Selon les mêmes sources, le motif de son arrestation n'a pas été connu.

## **II. DES FAITS SECURITAIRES**

### **II.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES**

##### ***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo***

En date du 17 août 2021, sur la sous-colline Murehe, colline Nyabisindu, zone et commune

Cankuzo, un corps sans vie non identifié a été retrouvé. Selon des sources sur place, le cadavre a été enterré le même jour sur l'ordre d'un représentant de la commune Cankuzo, Déo Kanyentama, conseiller technique dans cette commune.

***Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro***

En date du 19 août 2021, sur la colline Kibogoye, commune Kayokwe, province Mwaro, un corps sans vie de Nadège Nimpagaritse, âgée d'environ 25 ans, mère célibataire, résidant sur la même colline, a été retrouvé derrière leur enclos dans le champ de

***Un corps sans vie retrouvé en commune et province Cankuzo***

***Un corps sans vie d'une fille retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro***

bananier par un enfant qui gardait des chèvres. Selon des sources sur place, la victime a été violée avant d'être tuée à l'aide de son foulard et son sous-vêtement était entaché de sang. Selon les mêmes sources, trois personnes dont Emmanuel, âgé de 16 ans, avec qui elle était la veille, vers 19 heures ont été arrêtées pour des raisons d'enquête.

## **II.2. DES PERSONNES TUEES SUITE AU REGLEMENT DE COMPTE**

***Une personne tuée en commune Kabarore, province Kayanza***

En date du 22 août 2021, vers 14 heures, sur la colline Dusasa zone Rugazi commune Kabarore, province Kayanza, Elias Nsabimana, âgé de 59 ans, a été tué à coups de couteau par son neveu, Etienne Mudahemuka, âgé de 19 ans. Selon des sources sur place, ce dernier a commis ce crime en voulant se

venger contre son oncle après la mort de son père mort, deux heures avant. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée d'avoir ensorcelé le père d'Etienne. Le présumé auteur du crime a été arrêté par des policiers et détenu au cachot du commissariat provincial de Kayanza pour des raisons d'enquête.

## **II.3. AUTRES FAITS SECURITAIRES**

***Une femme menacée de mort en commune Gitaramuka, province Karuzi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 août 2021 indique qu'en date du 11 août 2021, une femme prénommée Julienne, âgée de 50 ans, résidant sur la colline Gasasa, zone et commune Gitaramuka, province Karuzi, s'est enfuie vers la province Ngozi. Selon des sources sur place, en date du 10 août 2021, vers 1 heure, une famille voisine de Jean Mpawenimana, a perdu un fils âgé de 20 ans et Julienne a été accusée de l'avoir ensorcelé. Selon les mêmes sources, Jean Mpawenimana a menacé Julienne qu'il allait la tuer.

***Une personne battue en commune Gitaramuka, province Karuzi***

Dans la nuit du 19 au 20 août 2021, sur la colline Nyakabugu, zone Ntunda, commune Gitaramuka, province Karuzi, Niyongabo, âgé de 35 ans, malade mental, a été battu par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, en date du 20 août 2021, vers le matin, il a été retrouvé, sur la colline Nyakabugu, zone Ntunda, commune Gitaramuka de cette province, dans un état critique allongé sur la

route près de la rivière Ndurumu, avec des blessures au niveau de la tête, du dos, des bras et des jambes. Selon les mêmes sources, la victime a été évacuée par sa famille vers le CDS Nyakabugu.

***Incendie à la prison centrale de Gitega***

En date du 21 août 2021, vers 8 heures du matin, à la prison centrale de Gitega, la cellule numéro 3 et la pièce de stock des matelas, des moustiquaires et des planches de bois ont été brûlées par l'incendie. Selon un twitter du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et du Développement Communautaire, cet incendie a été dû à un court-circuit et il n'y a pas eu de dégâts humains.

***Une femme menacée de mort en commune Gitaramuka, province Karuzi***

***Une personne battue en commune Gitaramuka, province Karuzi***

***Incendie à la prison centrale de Gitega***

### **III. DE LA GESTION DU COVID-19**

#### ***Des mesures de lutte contre la COVID-19 en province Ruyigi***

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 août 2021 indique qu'au chef-lieu de la province Ruyigi, des mesures barrières de lutte contre le COVID-19 ont été renforcées. Selon des sources sur place, le personnel chargé du dépistage se trouve juste à l'entrée de l'hôpital de Ruyigi où ont été installées deux tentes et personne ne pouvait en-

trer sans être dépisté. Ces mesures sont aussi appliquées à l'Eglise catholique de Ruyigi qui organise chaque dimanche trois messes au lieu de deux messes pour faciliter la distanciation sociale au cours du culte. Cependant, ces mesures ne sont pas encore appliquées au niveau des Eglises protestantes notamment Eglise Anglicane, Eglise Evangélique des Amis et Bethany Church, œuvrant au chef-lieu de cette province, où il est toujours observé un seul culte.

#### *IV. CONCLUSION*

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations et des violations des droits civils et politiques continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Ce bulletin relève des cas d'atteintes aux droits à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté.

Ce bulletin répertorie également des faits sécuri-

taires ayant causé la perte des vies humaines et des mesures de prévention contre la pandémie du COVID-19 qui ne sont pas appliquées.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes observés et demande à l'Etat de poursuivre en justice leurs auteurs sans parti pris.